



### Le secrétariat du Père Noël ouvre ses portes à la mairie !

Tu peux y déposer ta lettre dès le 1<sup>er</sup> décembre. Il est important que tu indiques sur ta lettre, ton prénom, ton nom et ton adresse. Ma botte sera accrochée au secrétariat de la Mairie jusqu'au 15 décembre. J'attends ta lettre avec impatience !

### La propreté dans notre village, c'est l'affaire de tous

Face aux trop nombreux détritus et déjections canines retrouvés sur les espaces publics (trottoirs, espaces verts,...), la Municipalité a décidé d'installer des corbeilles équipées de distributeurs de sacs pour déjections canines afin que chacun puisse y déposer ses déchets et les déjections de son animal de compagnie. Elles ont été installées :

- Sur la place de la salle André Cauchy,
- A l'école,
- Au Mont Gratien,
- Au Mont de la Vigne
- Au terrain de boules,
- Au carrefour de la rue Octave Héryn et de la rue de l'Eglise.

Nous comptons sur vous pour en faire bon usage.



#### Envoyez-nous vos articles !

Vous pouvez, dès à présent et jusqu'au 25 décembre, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : communication@estrees.fr



Mairie d'Estrées  
TEL : 03 27 89 61 21  
mairie@estrees.fr  
www.estrees.fr



### AGENDA

Décembre 2020

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
	1	2	3	4	5	6
		Ramassage des verres Permanence de l'assistante sociale	Ramassage des recyclables	TELETHON	Mairie fermée 11h00 - Place de la Mairie : Cérémonie commémorative	
7	8	9	10	11	12	13
Médiathèque : 16h00 à 18h00	Balayage des fils d'eau		Ramassage des recyclables		Mairie fermée Dès 10h : Distribution des colis aux aînés	
14	15	16	17	18	19	20
Médiathèque : 16h00 à 18h00			Ramassage des végétaux et des recyclables	Repas de Noël annulé Distribution brioches à l'école Pas de garderie à l'école le soir	Mairie fermée Distribution de brioches aux enfants non scolarisés à Estrées	
21	22	23	24	25	26	27
Médiathèque : 16h00 à 18h00			Ramassage des recyclables Mairie fermée l'après-midi	Noël	Mairie fermée	
28	29	30	31			
Médiathèque : 16h00 à 18h00			Ramassage des recyclables Mairie fermée l'après-midi			
NOTES :						
<p>La Cérémonie des vœux du Maire initialement prévue le Samedi 16 janvier 2021 est annulée compte tenu du contexte sanitaire.</p> <p>Madame COLLIER, assistante sociale reprend ses permanences tous les 1<sup>er</sup> jeudis du mois. Elle sera donc présente le jeudi 2 décembre de 14h30 à 16h00 en Mairie.</p>						

## Permanences de Charles BEAUCHAMP et Maryline LUCAS

Les permanences ont lieu de 18h à 19h. Il n'y aura pas de permanence pendant les fêtes.

DATE	VILLE	SALLE
2 décembre 2020	MASNY	Mairie
9 décembre 2020	MONCHECOURT	Mairie
16 décembre 2020	DECHY	Mairie – Bureau des Adjointes
23 décembre 2020	ARLEUX	Café de l'In Sensée - 34 rue de la Chaussée à ARLEUX

## Coupure électricité

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis réalisera des travaux sur le réseau électrique qui nous alimente. Une coupure de courant est programmée le mardi 22 décembre 2020 entre 8h00 et 12h00, d'une durée approximative de 30 min sur de nombreuses rues de notre village. L'alimentation pourra être rétablie à tout moment sans préavis.

## Inscriptions sur les listes électorales

Nous vous rappelons qu'aux termes de l'article L9 du Code électoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Les personnes remplissant les conditions requises, et notamment les nouveaux habitants, doivent venir s'inscrire en Mairie. Les jeunes majeurs sont inscrits d'office par l'INSEE, dans la mesure où ils se sont faits recensés.

## Aides Douaisis Agglo

**COMMERÇANTS, ARTISANS, RESTAURATEURS, TRAITEURS, PRODUCTEURS LOCAUX : DOUAISIS AGGLO EST À VOS CÔTÉS**

**PAIEMENT DES LOYERS**  
des commerçants et artisans obligés de fermer pendant le confinement

**ANNULATION DES LOYERS**  
pour les locataires de DOUAISIS AGGLO, obligés de fermer

**PRÊT DE 5 000 €**  
à taux zéro

Contact : 03 27 99 83 65

**PAIEMENT DES FACTURES**  
d'achats réalisés auprès des producteurs locaux pour les restaurateurs et traiteurs engagés dans le click & collect

**JUSQU'À 400 € PAR MOIS**  
pendant la durée du confinement

Fruits, légumes, œufs, produits laitiers, viandes, etc.

Contact : 03 27 99 14 13

**DOUAISIS AGGLO**

## Covid 19

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Grand Douai vous sollicite et vous communique son dispositif de centre COVID-19.

Ce centre est opérationnel depuis ce jeudi 12 novembre sur rendez-vous de 8h00 à 16h00 du lundi au vendredi et le samedi de 8h00 à 12h00. Les permanences COVID-19 réalisées par les IDELS (infirmières libérales) du territoire se font, elles, de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00 du lundi au vendredi.

Ce centre est réparti sur 2 sites : DOUAI, salle d'Anchin, rue Fortier et FÉRIN, salle du chaudron, 2 rue de Bapaume. Il est destiné aux patients dits de priorité 1 :

- professionnels de santé
- patients symptomatiques avec ou sans prescription médicale
- patients avec prescription médicale
- patients identifiés comme personne contact par l'ARS et la CPAM

Le numéro pour la prise de rendez-vous est le suivant : 03 66 87 07 50.

**INFORMATION** **#COVID19**

**Adoptez les bons réflexes avec le masque**



Une fois en place ne le touchez plus

Ne le mettez pas dans votre poche

S'il est humide ou souillé changez-le

Lavez-vous les mains avant et après l'avoir mis

Une fois utilisé, jetez-le dans une poubelle

**DÉPISTAGE COVID-19** CPTS  
Uniquement piétons

**NOUVEAU**  
Test antigénique avec  
Résultats en 15 minutes

**LA PRISE DE RDV SE FAIT DU LUNDI AU VENDREDI DE 14H00 À 16H00**  
au 06 31 26 06 50

**LES DÉPISTAGES PCR et ANTIGÉNIQUES SE FONT LES LUNDIS /MERCREDIS/ VENDREDIS DE 13H30 À 15H30 UNIQUEMENT SUR RDV**

Avec ou sans prescription médicale  
Sur présentation de la carte vitale

Respectez les gestes barrières : avec port du masque obligatoire

Nécessité de venir avec son propre stylo

**Bâtiment de gauche MAIRIE D'ARLEUX**  
Place Charles de Gaulle  
59151 ARLEUX

## Cérémonie d'hommage

---

L'hommage solennel aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, organisé par la section des anciens combattants d'Estrées et la municipalité aura lieu le samedi 5 décembre à 11h00. Rassemblement à 10h45, place de la mairie. Compte tenu du contexte sanitaire, la cérémonie n'est pas ouverte au public.

Compte tenu de la pandémie, nous sommes obligés de nous soumettre aux directives de l'Etat qui nous impose un nombre restreint de participants (élus et membres de l'association). Le nombre varie, à chaque cérémonie, en fonction de son évolution. Nous souhaitons, bien sûr, un retour à la normale le plus rapidement possible... Soyez compréhensifs.

## Mairie – Ouverture de fin d'année

---

La mairie sera exceptionnellement fermée :

- tous les samedis de décembre
- les jeudis 24 et 31 décembre 2020 après-midi
- le samedi 2 janvier 2021.

Les horaires habituels reprendront à partir du lundi 4 janvier 2021.

## Médiathèque – Réouverture le 30 novembre 2020

---

Suite aux nouvelles annonces gouvernementales, votre médiathèque peut de nouveau ouvrir à compter de ce lundi 30 novembre. Les horaires seront modifiés : la médiathèque sera ouverte de 16 h à 18 h (jusque nouvel ordre) et elle restera ouverte durant les vacances de Noël.

Afin de continuer à mieux vous servir, la collection des ouvrages disponibles a été mise à jour sur le site internet. Elle est accessible sur : [www.estrees.fr](http://www.estrees.fr), rubriques « services », « loisirs », « médiathèque ». La liste des différents livres disponibles est alors téléchargeable pour réaliser votre choix. Ceci pourra faciliter la récupération de vos ouvrages lors votre visite à la médiathèque. Les bénévoles de la médiathèque.

## Téléthon – 4 et 5 décembre 2020

---

La commune se mobilise chaque année avec Hamel pour le Téléthon. Les associations estrésiennes ont l'habitude de vous proposer différentes activités sur le week-end. Compte tenu du contexte de l'année, aucune animation ne pourra malheureusement être proposée. Vous pouvez toutefois venir déposer vos dons à la mairie dans une urne qui sera disponible jusqu'au lundi 7 décembre. La Municipalité réalisera également un don d'un montant de 600 € pour le Téléthon.

Ils ont besoin de nous pour faire progresser la recherche médicale, pour trouver les thérapies adaptées contre les myopathies et les maladies neuromusculaires. Mobilisons-nous !

Pour tout don par chèque, un reçu vous sera transmis. Ce don pourra être déduit de vos impôts. Par exemple : Pour un chèque de 30€, vous récupérez 66 % de ce montant, soit 20€. Nous comptons sur votre générosité.

## Médailles d'honneur du travail

---

Depuis février 2020, les demandes de médailles d'honneur du travail, ainsi que les demandes de médailles d'honneur agricole et les médailles d'honneur régionales, départementales et communales, se font directement par le demandeur et uniquement en ligne sur le site internet suivant :

- <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail>
- <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhagricole>
- <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhrdc>

Les dossiers papiers ne sont plus instruits. La Mairie diffusera le diplôme auprès de la personne concernée.

## Cantine et garderie

---

Il n'y aura pas de service de garderie la veille des vacances de Noël, le vendredi 18 décembre au soir.

Le traditionnel repas de Noël de la cantine est annulé.

**Etant donné la reprise des cours le lundi 4 janvier et la fermeture de la mairie fin décembre, pensez à réserver vos repas pour le jour de la rentrée de janvier, via le site INOE, avant le mercredi 30 décembre.**

## Balayage des rues

---

Un balayage des rues du village sera réalisé le **mardi 8 décembre**. Nous vous demandons donc de ne pas stationner vos véhicules sur la chaussée ou à cheval sur la bordure du trottoir afin de permettre le nettoyage des fils d'eau. En cas de gel ou de neige, le nettoyage ne sera pas réalisé.

## Distribution des brioches

---

La traditionnelle fête de Noël organisée avec l'APE, le conseil municipal et les enseignants est annulée cette année. La Municipalité distribuera donc les brioches aux enfants le vendredi 18 décembre 2020 à la sortie de l'école.

Pour les enfants de 2 ans à 16 ans, non scolarisés à Estrées, la distribution se fera en mairie le samedi 19 décembre de 10h00 à 11h00. Les enfants doivent s'inscrire en mairie avant le vendredi 12 décembre.

## Colis des aînés – Repas des aînés

---

La distribution des colis aux aînés à leur domicile par la Municipalité aura lieu le samedi 12 décembre à partir de 10h00. Un coupon de réponse à retourner au plus vite a été adressé à toutes les personnes concernées.

Concernant le repas offert par la Municipalité au Restaurant « L'Estaminet du Moulin » à Arleux, un report de la date d'utilisation au 30 juin 2021 sera possible afin de pouvoir en profiter dans de bonnes conditions. L'invitation personnelle qui vous a été adressée reste valable jusqu'à cette date.

## Claire Lefebvre – Fleurs pour les fêtes de fin d'année

---

Votre fleuriste vous propose de jolies créations et compositions florales pour les fêtes de fin d'année. Compositions de jacinthes, hellébores, amaryllis... sont au rendez-vous ! Jetez un coup d'œil sur Facebook « Claire Lefebvre Fleursetcréations ». Commandez au 06 25 55 03 58, elle vous livre à votre porte !

## Collecte et ramassage des déchets

---

Nous vous rappelons que le ramassage des déchets verts se fait via un bac loué à l'année auprès du service « déchets » de Douaisis-Agglomération au tarif de 40€ par an.

A noter que depuis novembre, ce ramassage est espacé. En décembre, il aura lieu le jeudi 17.

Le prochain ramassage des encombrants aura lieu en 2021.

**Le saviez-vous ?** Les Huiles Alimentaires Usagées (HAU) sont à rapporter en déchèterie. Ce geste de tri permet de les traiter et de les valoriser dans les meilleures conditions pour en faire du Biodiesel :

- A la maison, j'attends que mon huile de cuisson refroidisse pour la mettre dans une bouteille vide (si possible celle d'origine)

- A la déchèterie, je dépose simplement ma bouteille dans la borne de collecte Gecco.

Un geste simple et efficace ! Alors adoptez le bon geste.

Pour plus d'informations : <https://cutt.ly/sg4ZZZg>